



Première photo de famille pour les membres de la nouvelle communauté de communes Alpes d'Azur. Elle comprend la CC de Cians-Var, la CC des Vallées d'Azur, la CC de l'Estéron (sauf Gilette et Bonson) ainsi qu' Aiglun et Sallagriffon. (Photos Alain Depresle)

Alpes d'Azur en marche

La nouvelle communauté de communes est née le 1^{er} janvier. Samedi, l'assemblée a élu son président, ses vice-présidents et ses commissions

La première réunion de la nouvelle communauté de communes Alpes d'Azur s'est tenue samedi à Puget-Théniers, là où est son siège. Dans la salle des fêtes. Un nom qui collait bien? Oui et non.

Oui car il s'agit d'une nouvelle ère qui s'ouvre pour trente-quatre communes (environ 10000 habitants). Il s'agit-là de la seule communauté rurale des Alpes-Maritimes. Des projets, elle va en porter en terme de développement économique, services de proximité, écoles, crèches, maison médicale, agriculture locale, prix de l'eau, gestion des déchets...

Non. Car la séance s'est tenue dans une certaine tension. Due à la bataille pour la présidence (voir page ci-

contre) qui s'est soldée par l'élection de Charles-Ange Ginésy (UMP) avec 33 voix⁽¹⁾. Le député-maire de Péone-Valberg avait finalement en face de lui, non pas Robert Velay, le maire UMP de Puget-Théniers, mais Jean-Pierre Castiglia, celui de Malaussène (ex-UMP, rattaché au FN) qui a eu deux voix. Ce dernier a expliqué sa candidature : « Je me présente par principe parce que ça me fait de la peine que Robert Velay s'en aille. » Il a aussi salué le travail du premier magistrat dans l'intercommunalité. Œuvre qu'ils ont accomplie ensemble. Mais quinze votants ont glissé un bulletin blanc. Charles-Ange Ginésy aurait-il souhaité une victoire plus franche? « Je m'attendais à ce vote compte tenu de la tension de ces der-

niers jours. La non-candidature de Robert Velay me laissait penser qu'il y aurait des abstentions. Je l'analyse comme un vote de respect pour lui, pas une défiance à mon égard. Je ne me considère pas comme celui qui a gagné une bagarre. »

Péone, Guillaumes et Beuil : impôts en hausse

Le nouveau président précisait pour asseoir sa légitimité que l'ancienne communauté de communes Cians Var « va apporter 55 % du prélèvement fiscal pour alimenter le budget. Il n'est pas question d'augmenter les taux des impôts. » Cependant par un effet mécanique, l'élu s'attend en 2015 « à une augmentation sur les communes de Guillaumes, Péone et Beuil ». Il y aura un échelonnement des hausses. « Mais, par exemple, l'impôt prélevé par Péone pour l'école ne le sera plus puisqu'il s'agit d'une compétence de la communauté. »

Le budget, pour l'instant, est la somme des trois des communautés de communes de Cians-Var, Vallées d'Azur et Vallées de l'Estéron⁽²⁾.

« Je veux que l'on positive et que l'on avance pour le bien de notre intercommunalité

en donnant le meilleur de nous-mêmes », concluait le président.

SOPHIE RAMBURE srambure@nicematin.fr

1. Roger Ciaï, maire de Touët-sur-Var a précisé que la candidature de Charles-Ange Ginésy était légitime à ses yeux mais qu'il aurait fortement souhaité que Robert Velay soit le vice-président. C'est finalement lui qui occupe le poste.

2. Pour son fonctionnement, budget principal : 4 millions d'euros. Ordures ménagères : 2 millions d'euros.

A noter la présence amicale de Pierre-Guy Morani, ex-président de la CC Vallées de l'Estéron et maire de Gilette qui a choisi de rallier plutôt la Métropole. Il a salué le geste de Robert Velay et s'est dit « convaincu que Charles-Ange Ginésy reconnaitra les compétences de chacun et tous seront associés ».

Communes et représentants

Aiglun : Charles Bremond. **Ascros** : Vincent Giobergia. **Auvare** : Bernadette Drogoul. **Beuil** : Raymond Ricci et Stéphane Simonini. **Châteauneuf d'Entraunes** : Max Ginesy. **Cuébris** : Evelyne Nafta. **Daluïs** : Paul Nobize. **Entraunes** : Pierre Tardieu. **Guillaumes** : Jean-Paul David, Charles Durandy et Bernard Graille. **La Croix-sur-Roudoule** : Marie Martin. **La Penne** : Danièle Raybaud. **Lieuche** : Denise Leiboff. **Malaussène** : Jean-Pierre Castiglia. **Massoins** : Alain Sauvage. **Péone** : Charles-Ange Ginésy, Alain Nicoletta, Alain Salicis et Catherine Chesnais-Charles. **Pierlas** : Marius Bres. **Pierre-feu** : Marc Belvisi. **Puget-Rostang** : Christian Belz. **Puget-Théniers** : Robert Velay, Pierre Corporandy, Joseph Peyre, Anne-Marie

Redelsperger, Jean-Pierre David, Patrick Jacquemoud, Emmanuel Vizza et Marie-Josée Noël. **Revest-les-Roches** : René Gildoni. **Rigaud** : Jean-Paul Crulli. **Roquesteron** : Danielle Chabaud et Florence Brao. **Saint-Antonin** : Christian Meyffret. **Saint-Léger** : Edouard David. **Saint-Martin d'Entraunes** : Jean-Claude Autheman. **Sallagriffon** : Cathy Pou. **Sauze** : Nicole Bertolotti. **Sigale** : Arnaud Prigent. **Thiery** : Jean-Marie Aubert. **Toudon** : Jean-Louis Puccetti. **Touët-sur-Var** : Roger Ciaï et Alain Martinez. **Tourrette-du-Château** : Laurent Baudoin. **Villars-sur-Var** : Edgar Malaussena et Maurice Decarlis. **Villeneuve d'Entraunes** : Jean-Pierre Audibert. L'ensemble de ces représentants sera renouvelé à l'occasion des élections municipales des 23 et 30 mars.

Ses compétences

Obligatoires

Aménagement de l'espace, action de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté.

Optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement :

élimination des déchets, énergies renouvelables...

Supplémentaires

Écoles et périscolaire, petite enfance, jeunesse, enfance, transport scolaire, aménagement numérique du territoire, action sanitaire et sociale, assistance aux communes.

Charles-Ange Ginésy souhaite « recoller les morceaux »

Pendant ses deux interventions, en début de séance, en tant qu'ex-président de la communauté de communes Cians Var puis président de la nouvelle communauté de communes Alpes d'Azur, Charles-Ange Ginésy s'est attaché à délivrer un message rassembleur et apaisant.

Conscient des tensions qui ont entouré cette naissance. Il faut désormais « se serrer les coudes et recoller les morceaux », déclarait-il à l'issue de la réunion. Il a ainsi remercié Robert Velay pour le travail qu'il a accompli sur son territoire. Il a même poussé pour que celui-ci accepte le poste de premier vice-président. En vain. Au moment de la proclamation des résultats du vote, il s'est déclaré « très ému car nous vivons un moment historique, une étape importante dans la construction de nos territoires, c'est avec une grande fierté que je reçois le poste de président. »

Pour construire cette nouvelle entité, « le débat fut nourri et il n'est pas éteint. Robert Velay a beaucoup



Charles-Ange Ginésy à sa prise de fonction.

œuvré et proposé un élargissement à Entrevaux et Annot légitime. Pour l'instant, nous n'avons pas eu gain de cause mais Gilbert Sauvan, le président des Alpes-de-Haute-Provence n'y est pas hostile. » Sur l'état d'esprit, il a assuré « faire tous les efforts nécessaires pour poursuivre l'union. »

Il a ainsi déclaré tout son

soutien à chacun des maires, de la plus grande à la plus petite commune « pour vous aider dans votre développement ». Il a fait écho au contexte national qui, selon lui, « met en difficulté les communes » avec la suppression d'aides mais aussi la disparition du conseiller général au profit d'un conseiller territorial moins en-

clin pour l'élu à prendre en compte la ruralité. Pour y palier, il a évoqué un plan mis en place avec le président du conseil général, Éric Ciotti, en faveur de la nouvelle communauté de communes. Afin de réussir « cette nouvelle aventure », il a fait le vœu « d'un état d'esprit qui reste au-delà des appartenances politiques. Notre grande chance est aussi d'avoir Puget-Théniers qui a les capacités de faire prospérer ce territoire. Notre autre chance est d'avoir un territoire peu peuplé, il faut savoir le préserver et le mettre en valeur » pour associer protection de l'environnement et développement. Parmi les grands axes, le nouveau président a affirmé la volonté « de conforter les pôles de santé comme l'hôpital de Puget ou la maison médicale de Roquesteron. » Sur l'emploi : « A nous d'avoir une vraie vision de créations, d'aides à l'installation de l'artisanat et aux commerces. » Enfin, il a aussi souhaité que le territoire devienne prioritaire pour l'internet à très haut débit.

Robert Velay s'écarte finalement



Le maire de Puget-Théniers au moment du vote.

Il a sans doute subi des pressions, c'est ce que l'on a compris entre les lignes de son discours. Finalement Robert Velay ne fut pas candidat au poste de président. C'était l'ultime rebondissement. « Cela fait dix-neuf ans que j'œuvre pour l'intercommunalité », a rappelé le maire de Puget-Théniers. Le désormais ancien président de la communauté de communes des Vallées d'Azur a remercié les maires et conseillers membres ainsi que les fonctionnaires. Ce nouveau regroupement imposé par la loi n'était pas du goût de tous

essayé de trouver un consensus, notamment en proposant une présidence tournante. Mais, très vite, j'ai compris qu'aucun consensus ne serait possible. Bien que je n'aie pas l'habitude de pratiquer la langue de bois, je vais peut-être aujourd'hui faire une exception en disant seulement que les circonstances qui ont prévalu à la préparation de cette élection, n'ont pas correspondu à l'idée que je me faisais de l'amitié, de la fidélité, ni même des meilleures pratiques démocratiques. »

Bulletin blanc

Ne voulant pas mettre dans l'embarras les autres membres de l'assemblée : « Après maintes réflexions, j'ai décidé de privilégier l'intérêt général. Et dans un souci d'apaisement, je vous annonce que je ne serai pas candidat à la présidence. » Il a précisé ne pas vouloir de poste de vice-président. « Mon vote, sans être un acte de dénigrement des qualités de mon challenger, sera aujourd'hui un bulletin blanc. »

Pas d'indemnités pour les vice-présidents

Ce fut un long débat qui a en partie trouvé une issue. Il fallait se prononcer sur une indemnisation ou non des vice-présidents (le président n'en percevra pas). Robert Velay, qui s'était déclaré attaché au bénévolat comme c'était le cas dans son ancienne intercommunalité, ne souhaitait pas la mise en place d'indemnités. « Parce

que l'État assomme déjà les gens d'impôts. » Et ce serait par l'impôt que ces indemnités seraient financées. Charles-Ange Ginésy rappelait qu'il était attaché au fait que tout travail mérite salaire et qu'il est normal de rembourser les frais. Finalement, aucune main ne s'est levée en faveur d'indemnités au moment du vote.

Mais quand il a fallu définir dans le détail quels pourraient être les remboursements, les avis divergeaient trop. Le président a donc décidé de reporter ce dossier à une nouvelle délibération. Les dix vice-présidents ont bien été nommés cependant (voir ci-dessous). Même si certains ont trouvé que dix, c'est trop !



Roger Ciais, 1^{er} vice-président aux Transports, aux travaux et aux nouvelles technologies.



Pierre Corporandy, 2^e adjoint aux Finances.

(Photos S. R.)



Jean-Paul David, 3^e adjoint à l'Administration et aux relations institutionnelles.



Denise Leiboff, 4^e adjointe aux Relations humaines.



Jean-Pierre David, 5^e adjoint à la Santé.



Jean-Pierre Audibert, 6^e adjoint au Développement économique.



Danielle Chabaud, 7^e adjointe aux Affaires scolaires.



Pierre Tardieu, 8^e adjoint à l'Environnement.



Vincent Giobergia, 9^e adjoint à la Petite enfance.



Arnaud Prigent, 10^e adjoint aux Affaires sociales.

